EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13.02.2025

ID: 089-200039642-20250212-05_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75Présents: 54Absents: 22Pouvoirs: 7Votants: 61

Délibération n° 05-2025

Objet: FINANCES

Budgets primitifs 2025 – Ouvertures de crédits avant vote des budgets primitifs :

- Budget principal
- Budget annexe Déchets Ménagers

Le mercredi douze février deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. TOBIET Michel, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Ravières: M. FOREY Vincent, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: Mme RAOUX Roseline, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Tanlay: M. DELPRAT Eric, , Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. GERTNER Philippe, M. LENOIR Pascal, , Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Bernouil : M. FOURNILLON Dominique (à donner pouvoir à M. DURAND Olivier), Lézinnes : M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Ravières : M. LETIENNE Bruno (a donné pouvoir à FOREY Vincent), Stigny : Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. GERTNER Philippe), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis),.

Absents excusés: Flogny La Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. ROY Yohan, Tonnerre: M. LETRILLARD Laurent,

Absents non excusés: Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Pimelles: M. RETIF Adrien, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. HAMAM Nabil, Tronchoy: M. PATEY Jean-Marie, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

Secrétaire de séance : Mme Nicole ELBACHIR

Date de convocation: Jeudi 06 février 2025

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (masse des crédits), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Monsieur le président propose de l'autoriser, ou son représentant ayant reçu délégation, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2025 selon les tableaux ci-dessous :

• Budget principal:

BUDGET PRINCIPAL				
Chapitre	Intitulé	Montant		
21/21318	Immobilisations corporelles - Bâtiments publics - Aménagement cabinet dentaire - Porte Office du Tourisme	10 000,00 €		

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13.02.2025

ID: 089-200039642-20250212-05_2025-DE

21/2152	Immobilisations corporelles - Bâtiments publics - Signalisation Canal de Bourgogne	30 000,00 €
21/2158	Immobilisations corporelles – Autres installations, matériel et outillage techniques - Installation d'un système de vidéosurveillance à la crèche	10 000 €
21/2188	Immobilisations corporelles - <i>Réseaux divers</i> - Mise en place de compteurs individuels AGV	10 000,00 €
21/21848	Immobilisations corporelles - <i>Autres</i> - Acquisition de mobilier pour la Crèche - Acquisition de mobilier pour la Cité	43 000,00 €
204 / 2041412	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations - Fonds Patrimoine	17 000,00 €
26/261	Titres de participation - Achat 25 actions SPL « Agence Attractivité de l'Yonne »	1 704,50 €
20 / 2031	Immobilisations incorporelles - Frais d'études - Elaboration du PLUi - Accompagnement ouverture crèche	50 000,00 €
20 / 2033	Immobilisations incorporelles - Frais d'insertion - Frais publication marché publics	1 000,00 €
20 / 2051	Immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires - Refonte site internet	25 000,00 €
TOTAL		197 704,50 €
Budget d'investissement n-1 (hors chapitres 020, 16 et 18)		5 232 009,62 €
% d'ouverture de crédits		3,78%

• Budget annexe Déchets Ménagers :

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS			
Chapitre	Intitulé	Montant	
23/2313	Immobilisations corporelles - Installations générales - Travaux déchèteries	380 000,00 €	
TOTAL		380 000,00 €	
Budget d'investissement n-1 (hors chapitres 020, 16 et 18)		1 555 050,48 €	
% d'ouverture de crédits		24,44%	

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13.02.2025

ID: 089-200039642-20250212-05_2025-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

60 pour contre 1 | abstention

EST favorable à l'ouverture des crédits conformément à la présente proposition.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président, Monsieur Régis LHOMME La secrétaire de séance, Madame Nicole ELBACHIR



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025 Publié le

ID: 089-200039642-20250212-05_2025-DE

